

Communiqué du SEMO:

9 janvier 2012

Lettre aux responsables de la santé publique.

Micro-ondes et maladie: Preuve irréfutable

Le directeur de la santé publique du Québec , M. Alain Poirier,
La ministre fédérale de la santé, l'honorable Leona Aglukkaq,
La responsable de Santé Canada en matière de protection contre les micro-ondes
Mme Beith Pietersen,
La médecin hygiéniste en chef de l'Ontario Mme Arlène King,

Chacun de vous avez reçu ce matin une preuve scientifique des effets néfastes sur la santé provenant des micro-ondes. La docteure canadienne Magda Havas (1) a publié une vidéo détaillant le résultat d'une recherche portant sur l'effet sur le rythme cardiaque d'une exposition aux micro-ondes à un téléphone sans fil DECT. Le résultat est irréfutable et le vidéo de 6 minutes explique la solidité des résultats, la recherche a été réalisée en double aveugle, vérifié par d'autres scientifiques et publiée dans une revue officielle. Ce récent résultat, combiné avec la classification du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) des micro-ondes comme étant peut-être cancérigène (classification 2B) et une multitude de recherches indépendantes publiées au cours des dernières années (dont le rapport Bioinitiative 2007) doivent conduire les autorités de santé publique à mettre en application le Principe de précaution en matière d'exposition aux micro-ondes.

[Voir le vidéo : Microwave radiation affects the heart: Are the results real or are they due to interference? - YouTube](#)

Le 4 octobre 2011, suite à la classification 2B du CIRC, [Santé Canada](#) avait émis une première mise en garde face à l'utilisation des technologies sans fil, mais celle-ci fut restreinte uniquement à l'utilisation téléphone cellulaire, soit: favoriser les textos, limiter la durée des appels et limiter l'utilisation par les jeunes de moins de 18 ans.

Aujourd'hui nous demandons aux responsables de la santé publique d'appliquer le Principe de Précaution à l'ensemble des technologies utilisant les micro-ondes , et ce conformément au message transmis par le groupe de scientifique ayant déclaré toutes les sources (2) de micro-ondes comme étant peut-être cancérigène, et non pas uniquement les micro-ondes provenant des cellulaires (distinction faites erronément fait par Santé Canada),

Voir la précision explicite lors de la conférence de presse internationale du CIRC du 31 mai dernier.

(Voir le vidéo de 4 minutes [Cell Phone Towers a Possible Cause for Cancer? \)](#)

La catégorie 2B du CIRC contient des éléments comme le plomb, le " Bisphémol A" interdit par le Canada, le " chorophénoxy" (pesticides Killex) interdit par le Québec, le chloroforme, le pesticide DDT, la fumée sortant des moteurs à essence des automobiles.... il ne comprend pas le café ou la caféine (désinformation provenant de

l'industrie) - mais bien en l'acide caféique qui est un additif utilisé depuis 1993 par la compagnie Kraft Food dans ses produits afin de "masquer le goût des édulcorants comme l'acésulfame de potassium et la saccharine" (Wikipédia)

Nous demandons à chacun de ces responsables de la santé publique d'appliquer le Principe de Précaution en matière d'exposition aux micro-ondes. Avertir officiellement la population des risques réels et prouvés des effets néfastes sur la santé humaine et agir de manière à limiter l'exposition permanente, involontaire et incontrôlable est un minimum (2)

-30-

François Therrien
Enseignant en électricité
Porte-parole du
Collectif SEMO, Sauvons nos Enfants des Micro-Ondes
450 471 8371
ftherrien@aei.ca
www.dangersemo.com

(1) Elle fut l'une des témoins experts qui ont témoigné aux auditions du Comité permanent de la santé de la Chambre des Communes à Ottawa lorsque celui-ci a examiné l'impact sur la santé des micro-ondes (27 avril 2010)

Dr. Magda Havas, B.Sc. Ph.D.
Environmental & Resource Studies,
Trent University, Peterborough, Ontario, Canada, K9J 7B8
phone: 705 748-1011 x 7882 fax: 705 748-1569
mhavas@trentu.ca
www.magdahavas.com (general)

(2)

Tableau1: Sources d'exposition aux micro-ondes:
Tableau 2: Limites légales d'autres pays et seuils de maladie prouvés
(Firstsenberg 2001)

| SOURCES D'EXPOSITION aux MICRO-ONDES (énergie électromagnétique provenant des technologies sans fil) | | |
|---|--|---|
| EXPOSITION INVOLONTAIRE PERMANENTE (24h / 365j) -incontrôlable- | EXPOSITION INVOLONTAIRE PERMANENTE (24h / 365j) -contrôlable- | EXPOSITION VOLONTAIRE TEMPORAIRE -contrôlable- |
| ANTENNE RELAIS * téléphonie | | Téléphone cellulaire |
| ANTENNE RELAIS WIMAX (internet) | | Option WIFI actionnée sur un ordinateur |
| COMPTEUR D'ÉLECTRICITÉ | | |
| ROUTEUR WIFI (commerce, lieux public) | | Option WIFI actionnée sur un ordinateur |
| | ROUTEUR WIFI (résidentiel) | Option WIFI actionnée sur un ordinateur |
| | BASE DE TÉLÉPHONE SANS FIL | Téléphone sans fil |
| | BASE DE JEUX (Wii) | Manette de jeu |

*Il existe actuellement cinq compagnies de télécommunication utilisant leurs propres réseaux d'antennes relais dans la région de Montréal (Bell, Rogers, Telus, Videotron et Public Mobile). Chacune de ces compagnies peut comporter jusqu'à 4 systèmes d'antennes relais de générations différentes (900, 1800, 2100 et 5000Mhz) .

Comparés au téléphone cellulaire de base, les besoins en puissance des micro-ondes pour alimenter les appareils cellulaires, dits intelligents, sont 24 fois supérieurs et pour les tablettes IPAD, il est supérieur de 120 fois ! (sources: témoignage de Bernard Lord , président de l'association canadienne des télécommunications sans fil, à l'audition du 20 octobre 2011 lors de la consultation publique sur l'implantation des antennes relais à Montréal -organisée par l'OCPM-)

Selon les représentants de l'industrie, au cours des dernières années le nombre d'antennes a augmenté de manière exponentielle et ce rythme doit être maintenu sans aucune contrainte au cours des années à venir...

-Cliquer pour agrandir-

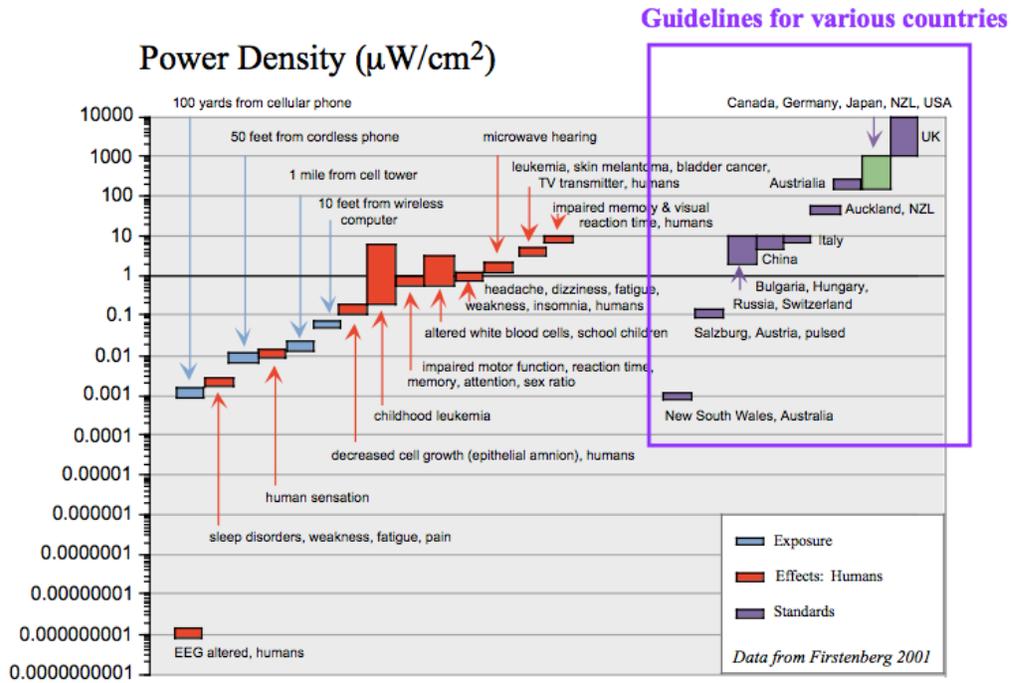


Figure 1. Guidelines, exposures and effects of radio frequency radiation at various power densities. Data from Firstenberg (6).